

Les Infos de Base

mercredi 14 février 2007
volume 10, numéro 7
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 État de la publication

Remplacement du support cédérom par le DVD

Améliorations technologiques

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 7 du 14 février 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 14 février 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 7 du 14 février 2007, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 6 du 10 février 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} mars 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 5 du 31 janvier 2007, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 4 du 27 janvier 2007.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2006.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 3 du 7 février 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 24 janvier 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.C.* ou dans une *G.C.* antérieure.

Remplacement du support cédérom par le DVD

C'est fait! *Accès Légal* est maintenant disponible sur support DVD. Avec ce nouveau format, nous continuerons à améliorer *Accès Légal* et à développer de nouveaux produits sans limite d'espace.

Dans l'éventualité où il ne vous serait pas possible d'utiliser le format DVD pour consulter *Accès Légal*, nous vous prions de nous en aviser. Nous conserverons un format cédérom pour la collection de base.

Améliorations technologiques

Nouveau modèle de requête

L'*Infobase Lois du Québec* contient un nouveau modèle de requête : « Afficher la liste des lois en vigueur » qui génère une liste des lois en vigueur éliminant de l'affichage toutes celles qui sont abrogées, remplacées, renommées, relocalisées, sans effet, non refondues, etc.

Suivez les instructions décrites dans le modèle de requête pour générer cette liste.

Changement des noms des fichiers

Avec la livraison de notre nouveau DVD, nous avons réaménagé la nomenclature des fichiers des infobases.

Loivig4.nfo et reglem4.nfo cèdent leur place à iloissQ.nfo et ireglemQ.nfo.

Tous les fichiers de la bibliothèque *Accès Légal* sont maintenant bâtis sous la même forme. Ils débutent tous par la lettre « i » pour infobase et se terminent tous par la lettre « Q » pour Québec ou « C » pour Canada indiquant la juridiction.

Entre ces deux lettres, un mnémonique indique le contenu de la base de données : « lois » et « stat » pour les lois en français ou en anglais, « reglem » ou « regul » pour les règlements en français ou en anglais et « la » ou « as » pour les lois annuelles en français ou en anglais. Finalement « lhist » pour la version historique des lois et « go » pour les gazettes officielles.

Mise à niveau à views 4.6

Nous avons également mis à niveau notre logiciel à la version 4.6.

Remplacement des fichiers *.LFC

Tous les anciens fichiers *.LFC ont été remplacés pour un seul : gelal.lcf.

Des questions?

Si vous avez quelque question que ce soit concernant ces nouveautés, contactez notre service technique sans tarder au 514/893-2526.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec, L.R.Q., c. **C-2**, aa. 13.8, 46, 48.

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 59, aa. 140-142.

Loi favorisant l'établissement d'un régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance, L.R.Q., c. **E-12.011**, aa. 1, 2, 3.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, L.Q. 2006, c. 55, aa. 56-58.

Loi sur Hydro-Québec, L.R.Q., c. **H-5**, aa. 1, 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3, 3.6, 4, 4.0.1-4.0.10, 4.2, 5, 7.1-7.14, 8, 9, 11.2, 11.6-11.13, 13, 14, 15, intitulé de la section II.4, intitulé de la section II.5, 18.1, 18.2, 19, intitulé de la section II.6, 20, 20.1-20.4, 21, 21.1, 21.2, 21.3, 21.5, 61.1, 61.2.

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 59, aa. 44-66.

Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec, L.R.Q., c. **I-16.1**, aa. 4, 5, 6, 8, 9, 9.1-9.3, 10, 15, 19, 20, 21, 22, 24, 42, intitulé de la section IV, 46, 47, 48, 49, 52.1, 70, 71.

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 59, aa. 67-87.

Loi sur la police, L.R.Q., c. **P-13.1**, aa. 67-67.7, 353.3, 353.4.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, L.Q. 2006, c. 55, aa. 60-62.

Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, L.R.Q., c. **R-9.1**, a. 8.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, L.Q. 2006, c. 55, a. 1.

Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, L.R.Q., c. **R-9.2**, aa. 9, 21, 35, 36, 41.12, 42.1.1, 72, 74.0.1, 126, 135, 136, 137, 143.6, 143.16, 143.20.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, L.Q. 2006, c. 55, aa. 2-5, 7-17.

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. **R-10**, aa. 14, 22, 29.2, 46.1, 85.20, 85.21, 89, 109.4, 134, 137, 147.0.5, 158, 158.5, 174, 178, 183, 187, 191.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, L.Q. 2006, c. 55, aa. 18-25, 27-36.

Loi sur le régime de retraite des enseignants, L.R.Q., c. **R-11**, aa. 11, 19, 23, 28.7, 29.1.0.1.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, L.Q. 2006, c. 55, aa. 37-41.

Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, L.R.Q., c. **R-12**, aa. 51, 67, 69.0.1.1, 99.21, 109.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, L.Q. 2006, c. 55, aa. 42-46.

Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, L.R.Q., c. **R-12.1**, aa. 25, 36, 43.1, 68, 118, 138.3, 196, 203.

Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, L.Q. 2006, c. 55, aa. 47-52, 54, 55.

Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec, L.R.Q., c. **S-11.011**, aa. 7, 7.1, 7.2, 8, 8.1, 8.2, 9, 10, 10.1, 10.2, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 16.3, 17.1, 17.6, 19, 20, 23.0.13.1, 23.0.17, 23.0.18, 23.0.19.

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 59, aa. 88-108.

Loi sur la Société des alcools du Québec, L.R.Q., c. **S-13**, aa. 7, 7.1, 7.2, 8, 9, 10, 12, 12.1, 12.2, 13, 20.2, 59, 60.

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 59, aa. 109-117.

Loi sur la Société des loteries du Québec, L.R.Q., c. **S-13.1**, aa. 6.1, 6.2, 7, 8, 8.1, 9, 9.1-9.3, 10, 14, 21.1, 24, 25.

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 59, aa. 118-127.

Loi sur la Société générale de financement du Québec, L.R.Q., c. **S-17**, aa. 14, 14.0.1, 14.0.1.1-14.0.1.3, 14.0.2-14.0.5, 14.1, 14.2-14.4, 14.5, 15, 15.1, 15.2, 15.3, 17.

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 59, aa. 128-139.

Loi sur le vérificateur général, L.R.Q., c. **V-5.01**, aa. 23, 24, 28.

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 59, aa. 143-145.

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. **2006, c. 59**.

Entrée en vigueur de la Loi, sauf article 43 (partie).

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Code de déontologie des avocats, R.R.Q., 1981, c. **B-1**, r. 1, aa. 4.01.01, 4.01.01.02.

Règlement modifiant le Code de déontologie des avocats, D. 59-2007 du 30-01-07, (2007) 139 G.O. 2, 1286, aa. 1, 2.

Règlement sur la procédure du Comité d'inspection professionnelle des avocats, R.R.Q., 1981, c. B-1, r. 10, remplacé.

Règlement sur l'inspection professionnelle des avocats, Décision du 25-01-07, (2007) 139 G.O. 2, 1290, a. 27.

Règlement sur l'inspection professionnelle des avocats, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 25-01-07, (2007) 139 G.O. 2, 1290], nouveau.

Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre des psychologues du Québec, [R.R.Q., c. C-26, D. 56-2007 du 30-01-07, (2007) 139 G.O. 2, 1275], nouveau.

Règlement sur la comptabilité en fidéicommiss des comptables agréés et sur le fonds d'indemnisation de l'Ordre des comptables agréés du Québec, [R.R.Q., c. C-26, D. 57-2007 du 30-01-07, (2007) 139 G.O. 2, 1278], nouveau.

Règlement sur les catégories de permis délivrés par l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, [R.R.Q., c. C-26, D. 58-2007 du 30-01-07, (2007) 139 G.O. 2, 1284], nouveau.

Règlement sur les affaires du Bureau et les assemblées générales de la Chambre des huissiers de justice du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 98.1], aa. 1, intitulé de la section II, 13.

Règlement modifiant le Règlement sur les affaires de Bureau et les assemblées générales de la Chambre des huissiers de justice du Québec, Décision du 25-01-07, (2007) 139 G.O. 2, 1293, aa. 1-3.

Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre

professionnel des psychologues du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 150.01], remplacé.

Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre des psychologues du Québec, D. 56-2007 du 30-01-07, (2007) 139 G.O. 2, 1275, a. 11.

Règlement sur le fonds d'indemnisation de l'Ordre des comptables agréés du Québec, R.R.Q., 1981, c. **C-48**, r. 6, remplacé.

Règlement sur la comptabilité en fidéicommiss des comptables agréés et sur le fonds d'indemnisation de l'Ordre des comptables agréés du Québec, D. 57-2007 du 30-01-07, (2007) 139 G.O. 2, 1278, a. 49.

Règlement sur la mise en marché des lapins, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 259], a. 30.

Règlement modifiant le Règlement sur la mise en marché des lapins, Décision 8757 du 02-02-07, (2007) 139 G.O. 2, 1333, a. 1.

Règlement sur les déchets biomédicaux, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 3.001], a. 49.

Avis d'indexation, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 154.

Règlement sur la signature de certains documents de la Société immobilière du Québec, [R.R.Q., c. **S-17.1**, D. 77-2007 du 30-01-07, (2007) 139 G.O. 2, 1287], nouveau.

Règlement sur la signature de certains documents de la Société immobilière du Québec, [R.R.Q., c. S-17.1, r. 1.7], remplacé.

Règlement sur la signature de certains documents de la Société immobilière du Québec, D. 77-2007 du 30-01-07, (2007) 139 G.O. 2, 1287, a. 21.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.